

Compte rendu de la réunion du mardi 06 octobre 2021
comité citoyen d'Ecuelles

Présents : Pascal Mahieu, Hélène Paepegaey, Alain Préhost, David Corvo, Marie-France Menin, Christian De Moor.

Elus : Olivier Théot, Jean-Philippe Fontugne.

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Hélène Paepegaey

Heure de début : 18:00 **Heure de fin** : 20:30

Programme :

Gestion de planning du comité citoyen
Les travaux d'été /Actualité de la vie municipale
La Grenouille verte
Questions diverses
Opération trappage de chats
Problématiques liés aux animaux
Unité de méthanisation
Autres échanges

1. Gestion de planning du comité

Pour une meilleure organisation, Olivier Théot suggère :

- de nommer un référent par comité. Ce référent serait l'interlocuteur pour les élus. (à définir Qui ?)

- d'établir un planning annuel avec une réunion tous les deux mois avec les élus et une autre réunion entre membres du comité citoyen. Nous décidons de cet agenda ci-dessous.

Planification des réunions le 2ème mercredi de chaque mois à 19H00.
Calendrier pour 2021-2022 :

membres du comité citoyen	Élus + membres du comité citoyen
Me 10/11/21	Me 08/12/21
Me 12/01/22	Me 09/02/22
Me 09/03/22	Me 13/04/22
Me 11/05/22	Me 08/06/22
Me 13/07/22	Août ? Me 08/09/22 ?

Une réunion avec la présence des 5 comités citoyens est prochainement envisagée dans le but de se rencontrer et d'exprimer sur les réflexions de chacun et les projets, le fonctionnement et les groupes transversaux.

2. Les travaux d'été /Actualité de la vie municipale

Jean-Philippe Fontugne précise les travaux réalisés situés:

- au croisement de la Rue Ravanne : un plateau surélevé
- Route de Montarlot : marquage provisoire avec feu clignotant
- 48, Rue Georges Vilette : nouvelle bande jaune devant le Chti marinier

Autres questions et points divers apportés par Marie-France Ménin :

L'accueil de loisirs était fermé dernièrement. Pourquoi ?

➔ « En raison d'un changement de fenêtres et des portes d'accès à l'espace restauration », Jean-Philippe Fontugne.

Qu'en est-il des travaux du parking de l'école de Ravanne ?

➔ « Le marquage au sol est provisoire en attente de voir comment cela fonctionne et comment se vivent ces modifications. » , Jean-Philippe Fontugne.

Concernant le terrain de tennis, des mécontentements. Christian De Moor témoigne : dysfonctionnement de la porte d'entrée, manque d'éclairage, grillage inchangé, rigole entre le terrain et le grillage.

Christian De Moor souligne également le terrain de foot abîmé par les travaux.

Hélène Paepegaey demande comment est appréhendé la route pour l'entrée et la sortie de la nouvelle pharmacie implantée au bord de la D218 ?

➔ « En mode sortie de la pharmacie, le conducteur devra tourner vers la droite vers le rond-point. En mode entrée vers la pharmacie depuis le rond-point, le conducteur pourra tourner à gauche pour se rendre à la pharmacie. Depuis le canal, le conducteur pourra uniquement rentrer à droite vers la pharmacie. L'ouverture de la pharmacie est prévue ce mois-ci. », Jean-Philippe Fontugne.

Jean-Philippe Fontugne précise qu'il y a 3 radars pédagogiques, sur la commune déléguée, situés Avenue de Sens, Rue Georges Vilette, Rue de Charmois. La commune a investi dans 2 autres radars qui peuvent être positionnés ailleurs.

Pascal Mahieu signale de gros problèmes d'écoulement proche de Carrefour Market, devant les bureaux Piketty, et Rue de l'Orangerie.

3. La Grenouille verte

Suite à la préemption, le propriétaire actuel de la Grenouille verte a accepté l'offre de la mairie à . La commune a deux ans pour rembourser le EPFIF.

Jean-Philippe Fontugne rappelle le potentiel intérêt d'en faire un Tiers-Lieu. L'idée d'un lieu à l'esprit solidaire et culturel, ACCESSIBLE A TOUS. Ce n'est pas un équipement municipal. Le principe de fonctionnement s'établit avec une gouvernance fondé sur le collaboratif/collectif. Des associations pourraient contribuer dans le projet. Des réflexions ont été abordés avec certains acteurs (Cooplicot, Pas trop loin de la Seine, etc.).

Des clauses dans la préemption ont été mises, il faut donc prendre en compte celles-ci :

- lieu d'activités partagées
- un support économique stable

Jean-Philippe Fontugne précise qu'il a été voir le propriétaire du Chti Marinier pour lui parler du projet et lui demander si il serait intéressé pour s'impliquer dans le projet ? Et peut-être même dans l'amont de ce projet ?

Dans la démarche de la création d'un tiers-lieu, il est nécessaire de recenser les besoins, les envies doivent se faire connaître. Le comité de Veneux a préparé un sondage. Les besoins locaux correspondent à la demande.

Christian De Moor demande « Est-ce que nous pouvons créer un groupe projet élus+membres pour éviter des doublons/et faire pas à pas ensemble ?

Jean-Philippe Fontugne informe également que cela pourrait faire l'objet d'une société économique S.C.O.P (Société COopérative de Production) ou **S.C.I.C (Société Coopérative d'Intérêt Collectif)** . La S.C.I.C permet à la mairie de s'impliquer.

Olivier Théot souligne le besoin de se renseigner sur ce qu'il existe comme tiers-lieu et comment ils se forment. D'ailleurs, un atelier a lieu prochainement au campus de Forges, ainsi que des visites sur des tiers-lieu à Nanteau et Lorrez-Le-Bocage.

Jeudi 21/10 est prévu une visite par une délégation de MLO et 1 ou 2 membres du comité citoyen de Veneux et Ecuelles.

Marie-France MENIN, qui accompagne le tiers-lieu de la gare de Melun, ajoute que la Caf de Seine et Marne pourrait participer au financement et invite à se documenter grâce à :

<https://tiers-lieux.famillesrurales.org/cnaf-et-tierslieux#:~:text=A%20ce%20titre%2C%20les%20tiers,agr%C3%A9ment%20des%20centres%20sociaux%2FEvs>

<https://www.fabrique77.fr/>

<https://coop.tierslieux.net/la-vie-sociale-des-tiers-lieux/>

<https://tiers-lieux.famillesrurales.org/>

Une visite de la Grenouille verte sera prochainement possible pour les membres du comité désireux de voir le lieu.

4. Questions diverses

- Des questions et réflexions divers sur :
Y a t il une retombée de l'existence des comités citoyen ?
- Peut-on envisager un bureau avec des permanences ouvertes au public ?
- A quoi on sert le comité citoyen ? Gérer les problématiques de citoyenneté, représenter les citoyens. Il serait nécessaire de relire la charte pour y répondre.
- Joël Préhost demande à Jean-Philippe Fontugne si il est possible de faire un affichage précisant l'existence du comité citoyen sur les panneaux de la mairie. C'est possible.

5. Opération de trappage-stérilisation de chats errants

Depuis plusieurs années, une colonie de chats errants était signalée sur Ecuelles dans le secteur de la rue de Charmois. Une opération de trappage de stérilisation a eu lieu en avril-mai. Début novembre, dans le cadre du partenariat établi entre la fondation Clara du groupe SACPA et la mairie, ainsi qu'avec l'aide de l'association Les Chats libres de Veneux, une nouvelle opération de trappage et de stérilisation est prévue dans le secteur de la place de l'Église où une problématique de chats errants a de nouveau émergé ces derniers mois.

6. Avancement sur les groupes transverses

a. Propreté et déjection canine

La commune a acheté une dizaine de canisacs installées à Moret-Sur-Loing(3), Veneux(2), Ecuelles (2) dont une à l'entrée du parc de Ravanne, et une à côté de l'église). Des affiches pédagogiques ont été disposé aussi dans la commune.

b. Méthanisation

Une visite est ouverte aux habitants, le samedi 27/11/21. Nombres de participants limités à 30. Le comité de suivi existe depuis le 20/07 et s'est réuni puis prévoit de se revoir la veille de cette visite le 26/11.

PROCHAINE RÉUNION

LE MERCREDI 10/11/21
entre membres du comité citoyen
à 19h00
Bureaux de Piketty